

RE 9. PARLONS CONDITIONS DE TRAVAIL

Retrouvez la définition des mots ou expressions suivants.

- 1) un contrat à durée déterminée (CDD) – 2) un contrat à durée indéterminée (CDI) –
 3) un contrat d'expatriation – 4) un travail à temps plein – 5) un travail à temps partiel –
 6) un jour férié – 7) les réductions du temps de travail (RTT) – 8) les congés payés –
 9) une indemnité
- a) : des vacances payées par l'employeur.
 b) : des jours de récupération de temps de travail.
 c) : un jour de fête souvent non travaillé.
 d) : un contrat de travail sur une période limitée.
 e) : une somme d'argent versée en complément d'un salaire.
 f) : un contrat de travail sur une période illimitée.
 g) : un temps de travail inférieur au temps plein.
 h) : un contrat pour un travail à l'étranger.
 i) : un temps complet de travail.

Avec des si...

10. VIVE LA SÉCURITÉ SOCIALE !

■ Pour parler d'une hypothèse probable sur le futur : **si + présent, futur**
 Conjuguez les verbes entre parenthèses au temps qui convient.

Qu'est-ce que la sécurité sociale en France ?

Elle existe depuis 1945 et elle permet le remboursement d'une partie de vos médicaments, des honoraires* de votre médecin... De manière générale, si vous (1 : souhaiter) obtenir une carte de sécurité sociale, vous (2 : devoir) vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Pour bénéficier de cette carte, vous devez remplir les conditions suivantes. Si vous (3 : être) une personne de l'Union européenne, vous (4 : bénéficier) du même statut que les Français. Si vous (5 : venir) d'un autre pays, vous (6 : devoir) être en situation régulière : il vous (7 : falloir) un titre de séjour** en cours de validité. Si vous (8 : s'inscrire) la sécurité sociale (9 : vérifier) l'autorisation de votre séjour en France ; elle (10 : pouvoir) avoir accès aux services de la préfecture. Si vous (11 : ne plus avoir) votre titre de séjour, vous (12 : perdre) le droit à la Sécurité sociale.

* honoraires : la somme payée au médecin.

** titre de séjour : autorisation à vivre en France pendant une durée limitée.

Le monde du travail

Faire un stage – Un(e) stagiaire	Consulter une petite annonce
Envoyer sa candidature (son CV et une lettre de motivation)	
Postuler à un poste de...	Passer un entretien d'embauche
Rechercher / Recruter quelqu'un	Embaucher = Engager
	Licencier = Mettre à la porte = Virer*
Toucher un salaire / Gagner de l'argent / Gagner sa vie	Être payé à l'heure Un salaire mensuel
Occuper un poste	Trouver un emploi ≠ Perdre son emploi
Obtenir une augmentation / Obtenir une prime	Obtenir / Avoir une promotion
Faire la grève / Être en grève	Manifester
Négocier	Démissionner / Donner sa démission
Commettre une faute	Être au chômage
Être muté(e)	Prendre sa retraite / Partir à la retraite / Être à la retraite
Exercer une profession	Travailler à mi-temps / à temps partiel / à temps plein
Faire des heures fixes / des heures supplémentaires	Un salaire / Une rémunération
Un métier / Une profession / Un travail / Un boulot* / Un job	